

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata Utu, le 10/06/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les résidents de Nouvelle-Calédonie souhaitant quitter le Territoire des îles Wallis et Futuna par le vol du 15 juin 2020

L'Administration supérieure demande, à tous les résidents de la Nouvelle-Calédonie bloqués à Futuna et souhaitant prendre le vol du 15 juin prochain, de se faire connaître à la **Délégation de Futuna**.

Pour cela, contacter par :

- mail : yann.kelkal@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- tél : 72 38 00.

Les résidents de la Nouvelle-Calédonie bloqués à Wallis et souhaitant prendre le vol du 15 juin prochain, de se faire connaître à l'**Administration supérieure**.

Pour cela, contacter les services du cabinet du Préfet par :

- mail : cip@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr
- tél : 72 11 24.

Ces listes seront clôturées demain **jeudi 11 juin 2020 à 15h00**.



La Chargée de mission auprès du
chef des services du Cabinet du Préfet
Germaine FILIMOHAAU

Contact presse :
Patrick ARNAUD – Chargé de communication du Préfet
+00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr